

Conférence de presse – Coalition « Pas touche aux rentes des femmes » - 4 .01.2022

Michela Bovolenta, Collectifs de la Grève féministe, secrétaire centrale SSP-VPOD

« Parce que nous voulons des rentes qui nous permettent de vivre dignement (...), nous refusons la hausse de l'âge de la retraite des femmes. ». C'était une des 19 raisons de la grève féministe du 14 juin 2019, inscrite dans le Manifeste. Un appel à la grève qui a été suivi par plus d'un demi-million de femmes, LGBTIQ+ et hommes solidaires. Mais que la majorité du Parlement a décidé de ne pas écouter. Comme il n'a pas écouté l'appel signé par plus de 300'000 femmes au printemps passé, ni les 100'000 personnes qui ont manifesté partout le 14 juin 2021, puis les 15'000 qui se sont rendues à Berne pour manifester encore contre la réforme d'AVS 21.

Aujourd'hui, en tant que représentante de la Grève féministe et du Syndicat des services publics, je souhaite porter la voix de ces centaines de milliers de femmes et personnes non binaires qui se sont mobilisées contre une réforme injuste, et en particulier la voix des travailleuses en première ligne, parmi lesquelles de très nombreuses migrantes sans droit de vote.

AVS 21 méprise les travailleuses en première ligne, qui assurent les métiers essentiels au fonctionnement de la société et de l'économie. Ces travailleuses nous soignent mettant en danger leur propre santé. Elles ont des conditions de travail pénibles qui les usent physiquement et psychologiquement. Elles assurent le travail domestique et la garde des enfants de ces femmes bourgeoises qui font carrière et qui aujourd'hui, au mépris de la solidarité la plus élémentaire, se mobilisent en faveur d'AVS 21 et nous parlent « d'égalité ».

AVS 21 c'est travailler plus longtemps pour des rentes réduites. Cette réforme se traduit par une perte de rente d'environ 1200 francs chaque année. Une retraite anticipée à 64 ans sera un « luxe » que de nombreuses travailleuses ne pourront plus s'offrir. Or, on le sait, plus un travail est pénible et usant, plus le salaire est bas. Imposer une année de travail supplémentaire est une mesure dure, antisociale et injuste. Ce dont nous avons besoin c'est d'une réforme qui augmente les rentes, pas l'âge de la retraite, une réforme qui mette en place un système de retraite plus égalitaire, solidaire et durable.

AVS 21 c'est 10 milliards de francs d'économie sur le dos des femmes. Or, si l'égalité salariale était appliquée, non seulement les femmes s'en porteraient mieux pendant toute leur vie active, mais elles cotiseraient davantage à l'AVS, un montant estimé à 825 millions de francs de plus par année, ce qui rendrait cette réforme caduque.

AVS 21 ignore la valeur du travail gratuit qui est encore en majorité assuré par les femmes. Un seul exemple suffit à mesurer l'ampleur de la valeur de ce travail : chaque année les grands-mères effectuent quelques 113 millions d'heures de garde de leurs petits-enfants, auxquels s'ajoutent encore celles des grands-pères pour une valeur totale estimée par l'OFS à 8 milliards de francs par an. Globalement, ce travail domestique, éducatif, de soins, de proche aidant représente des milliards de francs que la société et l'économie ne dépensent pour leur fonctionnement.

AVS 21 fait fi du fait que les rentes des femmes sont en moyenne de 37% inférieures à celles des hommes. Un tiers des retraitées n'a pas de 2^{ème} pilier et doit vivre avec sa petite rente AVS. Ce n'est pas un hasard, si la majorité des bénéficiaires des prestations complémentaires (PC) sont des femmes : 15 % des retraitées ont besoin des PC pour vivre contre 10% des hommes.

AVS 21 ferme les yeux sur la réalité du chômage de longue durée des 50 ans et plus. Jetées par un patron peu scrupuleux, usées par un métier pénible, de nombreuses travailleuses perdent leur emploi et peinent à en trouver un nouveau : le taux de femmes en sous-emploi ou au chômage est double par rapport à celui des hommes. Augmenter l'âge de la retraite, c'est prolonger une période de fragilité, alors que déjà aujourd'hui le nombre de seniors qui ont recours à l'aide sociale augmente.

AVS 21 refuse de voir les inégalités sociales face à l'espérance de vie. Une étude en France, montre que 60% des plus pauvres sont déjà mort à 80 ans, alors que seulement 25% des plus riches sont décédés. Augmenter l'âge de la retraite c'est priver la majorité des salarié-e-s de profiter de quelques années de retraite en bonne santé. Et on le sait pour la droite l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes n'est qu'une étape vers l'augmentation de l'âge de la retraite de toute le monde à 67 ans.

La Grève féministe et le Syndicat des services publics vont se mobiliser pour faire aboutir ce référendum et s'engagent pour un système d'assurances sociales qui prenne en compte les parcours de vie et réponde aux besoins de la majorité de la population : la Suisse est un pays qui a les moyens de garantir des retraites dignes.